

Suite

Les attentes de la population sont fortes, elles n'admettent pas que l'on diffère plus longtemps la mise en place des engagements que nous avons pris.

C'est pour cela que nous avons également un calendrier : 10 mois.

Nous nous donnons 10 mois pour asseoir les fondations de notre projet à long terme et, dans le même temps, agir très concrètement sur l'amélioration des conditions de vie des Saint-Martinoises et des Saint-Martinois.

Vous ne l'ignorez pas, la Loi Organique nous impose de voter un budget avant le 15 avril chaque année. L'année électorale n'offre aucune dérogation : nous héritons ainsi d'un budget pour 2017 préparé par la majorité sortante.

Il n'est néanmoins pas question pour Team Gibbs 2017 de « se reposer » sur cet état de fait et de faire de ce premier budget un simple budget de transition ou de continuité.

Ce n'est pas notre vision de l'action politique.

Aussi, travaillons-nous d'arrache-pied pour que l'ensemble des mesures promises à nos concitoyens pour ces 10 premiers mois, et nécessaires à la mise en route de notre projet, puissent être finançables de suite et mises sur pied dans le respect du calendrier que nous nous sommes fixés.

Ces mesures, quelles sont-elles ?

D'abord, pour disposer des moyens d'agir efficacement, il nous faut réinterroger totalement nos systèmes financier, fiscal et institutionnel.

Et oui, parce qu'il faut cesser de naviguer à vue et de prendre des décisions à la va-vite et sans concertation, cette ré-interrogation globale passe par une nécessaire phase d'audits, de présentation des résultats de ces audits à la population, et d'élaboration de nos projets de réformes en concertation avec tous les acteurs de notre territoire.

Je ne serai pas le Président de l'impréparation et des approximations : pour bâtir des fondations solides, j'ai besoin de données précises et de statistiques fiables.

Cela me prendra 10 mois. Cela aurait dû être fait dans les 10 premiers mois de l'année 2007 et nous souffrons aujourd'hui encore de l'absence de données précises pour notre Collectivité. Il est grand temps d'agir en responsables.

Ainsi, l'audit financier et organisationnel de notre Collectivité nous permettra d'optimiser notre budget et nous indiquera les pistes d'économies et d'amélioration à mettre en place dans les prochaines années pour sortir Saint-Martin de l'impasse budgétaire qui plombe nos

capacités d'investissements. L'audit organisationnel de la Collectivité débouchera sur des propositions fortes en matière de réaménagement des missions et des conditions de travail de chacun : je veux ainsi pouvoir m'appuyer sur une administration pleinement opérationnelle, épanouie dans son travail et valorisée dans ses missions. Il en va de la qualité de nos services publics...

L'audit institutionnel quant à lui, nous permettra d'identifier l'ensemble des dysfonctionnements que nous subissons depuis 2007.

Le « 74 » est une boîte à outils formidable. Il marche à Saint-Barthélemy et il handicape Saint-Martin ? Ce constat est inacceptable : nous devons gagner en maturité, nous montrez à la hauteur des obligations du 74 pour sortir au plus vite d'un fonctionnement communal qui nous entrave, et nous servir enfin pleinement des compétences qui nous ont été dévolues.

Cette expertise institutionnelle doit aussi nous permettre de réinterroger notre place au sein de l'Europe. L'interrogation va de pair avec le cheminement que nous avons emprunté en nous prononçant hier, en faveur de l'évolution statutaire.

Notre statut actuel de Région Ultra Périphérique, qui résulte – soyons clairs - d'un non-choix, est-il le plus efficace, le mieux adapté, ne serait-ce qu'au regard de notre coexistence avec la partie hollandaise de l'île régie elle, par le statut de Pays et Territoire d'Outremer ? Il convient de se poser la question et d'obtenir, dans les meilleurs délais, une analyse claire et juste de la situation qui est la nôtre aujourd'hui pour y répondre sereinement.

Au-delà de la question même de l'harmonisation de notre statut européen avec nos voisins immédiats ou proches, il est temps aujourd'hui, de donner un sens palpable à notre coopération avec Sint Maarten. Mesdames et Messieurs les représentants et élus de la partie néerlandaise, c'est à vous que je m'adresse ce matin : la coopération tient aujourd'hui - admettons-le ! - au seul fait de la bonne volonté d'une poignée d'individus.

Je me fais une idée bien plus haute de la coopération qui devrait exister entre les deux parties de l'île.

Notre petit territoire, préfiguration bien avant l'heure de la lointaine Europe, s'est construit sur un désir éclairé de destin partagé il y a de cela des siècles.

Ne serait-ce que par respect pour notre histoire et ses serviteurs, notre coopération mérite mieux, à mon sens, qu'une accolade à Quartier d'Orléans le 11 novembre. Sortons du protocole ! Donnons-lui une réalité !

Redonnons à nos concitoyens cette envie de destin partagé et d'avenir commun.

C'est pourquoi je souhaite que mon projet de bâtir dans les meilleurs délais le « Saint-Martin United Congress » trouve dès demain, un écho favorable auprès de vous, les décideurs et les représentants de Sint Maarten.

Je sais pouvoir compter sur vous, pour redonner tout son sens à notre Friendly Island.

Je conserve la coopération et les affaires européennes dans mes prérogatives de Président de la Collectivité : ces sujets sont cruciaux pour l'avenir de notre territoire et doivent être repensés, à mon sens, en bonne intelligence et en toute fraternité, par les têtes de nos exécutifs respectifs.

Réforme financière, réforme institutionnelle et réforme fiscale également.

Je ne reviens pas sur le constat que nous faisons tous aujourd'hui : la fiscalité de Saint-Martin est devenue totalement contre-productive.

Elle ne rassure pas les investisseurs, elle est complexe pour nos entrepreneurs et elle nourrit un sentiment d'injustice généralisé.

Cela doit changer, car la fiscalité, en plus d'être le bras armé de notre développement à venir, reste notre principale source de financement de nos politiques publiques.

Je ne serai pas le Président d'une économie sous perfusion. Je serai le Président de projets qui sortent de terre, celui d'une population apaisée par la justice fiscale et celui d'entrepreneurs prospères car soutenus et rassurés par des mesures justes.

Nous lancerons donc au plus vite une analyse de notre fiscalité pour mettre sur pied dans les plus brefs délais une fiscalité à la fois claire, juste, compétitive et transparente, à la fois pour les entrepreneurs, les investisseurs et pour les particuliers.

Voilà, pour les trois grandes réformes que je vous propose de mener de front avec nous ces 10 prochains mois.

L'ensemble de ces réformes doit asseoir le projet de société ambitieux porté par cette nouvelle majorité aux commandes.

Je le répète : je serai le Président du développement économique et de l'emploi.

Nous mettrons sur pied tous les instruments qui nous permettront de favoriser l'investissement et le pouvoir d'achat, dans un esprit de responsabilité.

Cela passe par exemple par la mise en place d'un Small Business Act spécifique à Saint-Martin pour nos entreprises ou encore par la création de notre future Agence du Développement économique, véritable bras armé de la politique de développement économique de notre territoire.

Cela passe aussi par le fait de repenser totalement notre politique touristique, premier secteur économique de l'île. Nous vivons depuis trop longtemps sur nos acquis: nous changerons l'image de Saint-Martin, pour attirer une clientèle à fort pouvoir d'achat. Pour cela, nous développerons nos capacités d'accueil hôtelières, nous érigerons toutes les infrastructures nécessaires à notre développement touristique et nous redéfinirons nos stratégies.

Je vous parle de projets à la fois ambitieux et réalistes : pour ne parler que de notre « capitale », en souffrance depuis des années, laissez-moi décliner sommairement ce que nous envisageons pour Marigot.

Ainsi, notre « Grand Marigot » s'étendra demain de Morne Valois à Bellevue en passant par Galisbay. Notre projet prévoit notamment la rénovation de la Marina Port la Royale, l'augmentation de la capacité d'accueil de la Marina Fort-Louis, la réalisation d'un quai de croisière et d'un terminal d'accueil, la création de chantiers navals à Galisbay et l'implantation d'hôtels et de logements en centre-ville.

Mais Saint-Martin doit aussi urgemment diversifier son économie : nous nous attèlerons à cette nécessaire diversification en soutenant et développant les secteurs traditionnels que sont l'agriculture et la pêche mais aussi en misant sur les activités à haute valeur ajoutée, notamment dans les secteurs du développement durable ou des nouvelles technologies.

Doper et diversifier notre économie : voilà les chantiers auxquels nous nous attaquerons sans plus tarder. Car le chômage est un véritable fléau et que nous affichons 48 millions d'euros de dettes de RSA.

Un tiers de notre population est aujourd'hui au chômage : ce sont aujourd'hui des centaines de familles, de femmes seules et de jeunes, qui s'enlisent dans l'inactivité et le désespoir.

Il n'y aucune fatalité au chômage, mais pour lutter efficacement contre, je reste convaincu qu'il nous faut recréer les conditions d'une économie dynamique et compétitive. Qu'est-ce que cela signifie ? Qu'il faut accélérer la croissance, en créant les conditions de la richesse sur notre territoire.

Cela passe aussi par une meilleure formation, de nos jeunes notamment: 80% d'entre eux, qui sont sans emploi aujourd'hui, n'ont aucune qualification. Et ceux qui réussissent à l'école n'ont pas toujours les moyens d'aller se former en dehors de l'île ou sont tout simplement découragés par l'absence de perspectives d'embauches localement.

Nous redonnerons à nos jeunes l'espoir, l'envie de s'en sortir et de réussir et l'accès à l'essentiel : la formation, la culture et l'emploi.

Pour cela, nous devons nous doter des bons outils :

- un vice-rectorat, parce que l'on ne peut plus accepter qu'à Saint-Martin l'on enseigne comme à Paris ;
- Des tuteurs dès les petites classes du premier degré pour épauler écoliers et enseignants et s'assurer ainsi que nos élèves maîtrisent aussi bien l'Anglais que le Français à leur entrée en 6^{ème} ;

- Des formations d'excellence, orientées tout particulièrement vers les métiers du tourisme ou de l'interprétariat et l'opportunité, grâce à un partenariat avec l'Université des Antilles, d'acquérir au moins un niveau Licence sur notre territoire...

Pour nos décrocheurs aussi, nous devons proposer des structures adaptées à la réalité de notre territoire : une école de la 2^{ème} chance, mais aussi un RSMA, sont des dispositifs qui ont largement fait leur preuve et dont doit pouvoir bénéficier Saint-Martin.

A ces jeunes bien formés et valorisés, il faut offrir des perspectives d'emploi localement. Nous disposons de leviers fiscaux et juridiques pour parvenir à rassurer et encourager les chefs d'entreprise de l'île à embaucher nos jeunes.

Le retour de la croissance et de l'emploi bénéficieront à un progrès social qui profitera à tous. Depuis des années notre cohésion sociale est mise à mal : voilà encore un chantier d'ampleur auquel nous nous attaquerons. Le sport, mais aussi la culture, qui apparaissent comme les grands oubliés des politiques publiques de la Collectivité, sont deux piliers qui nous permettront d'agir à la racine car ils sont facteurs de lien social.

Certes, nos marges de manœuvres budgétaires sont étroites, et nous allons devoir les reconquérir pas à pas, mais nous refusons de considérer ces domaines de la culture et du sport comme accessoires. La cohésion sociale ne peut plus attendre : nous devons réapprendre à vivre ensemble et à partager. La culture et le sport, mais aussi notre manière de repenser l'espace public ou encore de valoriser nos patrimoines matériels et immatériels par exemple, nous aideront à retisser des liens aujourd'hui distendus.

Vivre ensemble, c'est aussi vivre sans peur.

Depuis plusieurs années, nous sommes confrontés à de nouvelles formes d'insécurité. Pour garantir la sécurité à nos concitoyens, nous devons agir sur les causes de la délinquance, avec l'appui de l'Etat en matière de prévention, mais aussi batailler pour obtenir une chaîne judiciaire complète sur notre territoire.

La visibilité de nos forces de police est essentielle pour lutter contre la délinquance et rassurer nos concitoyens et touristes. C'est pourquoi nous projetons, dès cette année, d'installer des annexes de la police territoriale à Sandy-Ground et à Quartier d'Orléans. Je veux que tous les quartiers de l'île bénéficient de services publics de qualité. Quartier d'Orléans et Sandy-Ground ont été trop longtemps laissés pour compte : les défis qui attendent ces quartiers qui me sont chers et qui sont aussi, l'âme de Saint-Martin, feront l'objet de toute mon attention.

Nous multiplierons également les brigades de proximité à pieds ou à vélo et nous créerons une unité dédiée à la sécurisation des sites touristiques. Enfin, au plus vite, nous mettrons en place une brigade-relai « tranquillité » qui agira en lien avec les forces de police sur l'ensemble du territoire et nous renforcerons le dispositif de vidéo-surveillance.

Enfin, et parce qu'en tant que Député j'ai fait adopté le projet de loi sur le Traité de Coopération policière, j'invite à aller plus loin dans la coopération avec Sint Maarten sur ces sujets relatifs à la sécurité de tous les insulaires. La délinquance et la criminalité ne s'arrêtent pas à nos frontières dématérialisées : nous devons conjuguer nos forces pour les endiguer.

Vivre ensemble, c'est aussi mettre un terme à tout ce qui donne l'impression d'un laisser-aller généralisé, d'une organisation anarchique.

Je parle ici de la nécessaire éducation au respect et à la préservation de notre environnement. Très symboliquement, l'une de nos premières actions sera de mettre sur pied une grande opération nettoyage de tous les quartiers de l'île.

Mais je parle aussi de trafic routier : qui ne souffre pas des sempiternels embouteillages chaque matin entre Grand-Case et Marigot et chaque soir dans le sens inverse ? Les travaux sont longs et coûteux : 43 millions d'euros, nous indique notre schéma routier. Nous prioriserons donc nos investissements, en commençant par le nécessaire contournement de Grand-Case, en rationalisant aussi, nos politiques en matière de transports en commun ou encore en délocalisant certains des services publics à Quartier d'Orléans.

Cette impression de statu quo, elle naît aussi de nos difficultés à résoudre les problèmes fonciers. Je pense ici particulièrement à la problématique des 50 pas géométriques : sur ce sujet encore, nous agissons au plus vite, par le biais de notre future Agence de développement du foncier. Le cadastre et l'adressage sont également deux dossiers prioritaires pour notre Collectivité.

Voilà, Mesdames et Messieurs, les grandes lignes de la politique qu'avec mon équipe, j'entends mener ces cinq prochaines années. Notre projet est dense : il sera très prochainement détaillé par chacun des vice-présidents dont la feuille de route est d'ores et déjà rédigée.

Je souhaite une nouvelle fois, pour conclure, assurer à travers vous qui les représentez, à chaque Saint-Martinoise et à chaque Saint-Martinois, que je mettrai toute mon âme, toute mon énergie et toute ma détermination à leur service. J'ai entendu l'anxiété de nos aînés, j'ai entendu l'exaspération de nos jeunes, j'ai entendu le besoin du plus grand nombre que les choses changent. J'ai confiance dans les chances de Saint-Martin et dans les atouts de mon pays.

Ensemble, il est temps d'agir !

Together, it's time to act !